



Jusqu'à 65 ans (inclus), sans questionnaire de santé

Des garanties responsables

La formule minimale présentée ci-dessous est dite "**responsable**", c'est à dire qu'elle respecte les exigences définies dans la loi du 13 août 2004 portant réforme de l'assurance maladie et les dispositions des textes d'application qui s'y rattachent, à savoir :

■ Pour être responsables, les garanties ne doivent pas rembourser :

- la contribution forfaitaire de 1 € par acte médical prélevée par le régime obligatoire depuis le 01/01/2005
- les franchises médicales de 0,50 €/boîte de médicaments, acte d'auxiliaires médicaux et de 2 €/transport
- les majorations de TM en cas de non respect du parcours de soins coordonné
- le dépassement d'honoraires des spécialistes consultés en dehors du parcours de soins, à hauteur de 8 € en général au 01/01/08.

■ Pour être responsables, les garanties doivent rembourser :

- les consultations et prescriptions du médecin traitant et du médecin correspondant, à hauteur d'un **minimum de** :
 - 100% y compris remboursement de la Sécurité sociale pour les consultations
 - 95% (y compris remboursement Ss) pour les médicaments pris en charge à 65% par la Sécurité sociale
 - 95% (y compris remboursement Ss) pour les prescriptions d'analyses
- au moins 2 actes de prévention parmi la liste fixée par arrêté du 8 juin 2006
 - la formule minimale de Swiss santé prend en charge le ticket modérateur de l'ensemble des actes concernés par cet arrêté.

En contrepartie, ces garanties "responsables" permettent à l'assuré de bénéficier, à condition de remplir les autres obligations afférentes, de :

- la **fiscalité Madelin**
- l'**aide à l'acquisition d'une complémentaire santé**, pour les personnes dont le revenu est inférieur au seuil défini (CMUC + 20 %)
- l'exonération de **taxe sur les conventions d'assurance à 7%**, pour les formules souscrites sans questionnaire de santé.

Les garanties de la formule minimale

Hospitalisation		
● Frais de séjour		100 %
● Chirurgie ● Anesthésie		100 %
● Forfait hospitalier	<i>durée illimitée</i>	frais réels
● Transport du malade		100 %
● Hospitalisation à domicile		100 %
Dentaire		
● Soins		100 %
● Prothèses		100 %
● Orthodontie		100 %
Optique		
● Verres et montures + lentilles remboursées par la Sécurité sociale		100 %
Honoraires		
● Médecins, auxiliaires-médicaux, laboratoires		100 %
● Imagerie, radiologie, échographie		100 %
● Actes de spécialité : ATM (actes techniques médicaux)		100 %
Pharmacie		
● Médicaments et homéopathie remboursés par la Sécurité sociale		100 %
● Vaccins non remboursés en recommandations générales du calendrier vaccinal		31 €/an
Prestations diverses		
● Cures thermales		100 %
● Prothèses et appareillage auditif, orthopédique...		100 %
● Maternité	Actes d'obstétrique	100 %
Prévention et services		
● Forfait Prévention Santé		
Prise en charge dans la limite d'un forfait/an/bénéficiaire, de 50 % des dépenses réalisées parmi une liste d'actes de prévention et de dépistage (voir page suivante)		103 €
● Assistance au quotidien		oui
● Carte Blanche		oui

Les prestations sont exprimées en pourcentage des bases de remboursement de la Sécurité sociale, y compris les remboursements du régime obligatoire, dans la limite des frais réellement engagés.

Conformément à la législation en vigueur, restent à la charge des assurés : la contribution de 1 €/acte médical, les franchises de 0,50 €/boîte de médicaments et acte d'auxiliaires médicaux et de 2 €/transport.

Seules les dépenses occasionnées en secteur conventionné et faisant l'objet d'un remboursement par la Sécurité sociale sont couvertes.

Le forfait prévention santé

➤ **Principe** : prise en charge de la moitié des dépenses de prévention non remboursables par la Sécurité sociale, dans la limite d'un forfait annuel. L'assuré choisit dans la liste ci-dessous, les actes adaptés à sa situation personnelle.

➤ Actes de dépistage, sur prescription médicale :

- dépistage de l'**ostéoporose** : l'ostéodensitométrie
- dépistage du **cancer du colon** : kit de prélèvement pour les tests Hémocult® et Hemocheck®
- dépistage du **cancer du col de l'utérus** : la recherche du papilloma virus au niveau du col de l'utérus, même en cas de frottis normal
- dépistage des **infections génitales par le chlamydiae trachomatis** : la détection par PCR (Polymerase Chain Reaction) du chlamydiae trachomatis sur l'endocol et l'urètre
- dépistage de la **polyarthrite rhumatoïde** : la recherche des anticorps anti-peptide citrulinés

➤ Soins et médicaments préventifs, sur prescription médicale et achat en pharmacie :

- médicaments **antigrippaux** de type Tamiflu®* et Relenza®*
- **vaccins recommandés aux voyageurs** par le conseil supérieur d'hygiène publique de France : rage, typhoïde, hépatite A, méningite à méningocoques, encéphalite à tiques, encéphalite japonaise, fièvre jaune
- **antipaludéens** pour les voyages
- **substituts nicotiniques** pour arrêter de fumer, ainsi que Zyban®* et Champix®* : médicaments à prendre sous surveillance obligatoire d'un médecin
- Livial®* en traitement des troubles de la **ménopause**
- traitements de l'**insuffisance veineuse** : veinotoniques, antihémorroïdes, antivarices, bas de maintien
- **housses de matelas et d'oreillers anti-acariens**, pour les personnes allergiques
- vaccin contre la **varicelle**
- vaccins contre le **pneumocoque** chez tous les enfants, même en dehors des collectivités
- vaccin contre le **méningocoque** pour les enfants
- vaccin contre les **gastro-entérites** du nourrisson
- compléments à base de **vitamines aux posologies de l'étude SUVIMAX**, dans le cadre de la prévention des cancers (Maxiprev®*)
- compléments à base d'**Omégas 3**, dans le cadre de la prévention des infarctus
- vitamines indiquées en prévention ou traitement de la **dégénérescence maculaire liée à l'âge** (DMLA)
- consultations chez un **médecin sexologue** après chirurgie urologique ou gynécologique et pour les diabétiques
- consultations chez un **psychologue pratiquant l'EMDR** - Eye Movement Desensitization and Reprocessing - pour la prévention du stress post traumatique
- consultations de **diététique et Xénical®*** en traitement de l'obésité
- **prévention dentaire** : curetage sous gingival, pose de vernis fluoré, dentifrice au statut de médicament prescrit par un dentiste
- **scanner des maxillaires** avant la pose d'implants
- pose et dépose du **holter tensionnel** dans le cadre du diagnostic et de la surveillance de l'hypertension artérielle

* ou tout autre médicament de la même classe thérapeutique

La liste détaillée des médicaments et produits concernés est disponible auprès de votre Centre relations clients.